



CHAMBRE DES NOTAIRES HAUTS-DE-SEINE

CHAMBRE DES NOTAIRES DES HAUTS-DE-SEINE



CHAMBRE DES NOTAIRES DES HAUTS-DE-SEINE

2019-2020



Frank LODIER
Président



Hélène LAPEZE-KERMARREC
Premier Vice-Président



Guillaume MORGAN de RIVERY
Vice-Président



Dominique ANDRE
Premier Syndic



Marie-Christine FAUZAN
Deuxième Syndic



Jean-Baptiste ANDRIEUX
Troisième Syndic



Pierre-Emmanuel PERROT
Trésorier



Antoine POURQUIÉ
Rapporteur - Secrétaire



Flore de SAINT MAURICE
Chargée de communication



Stéphanie MALAVAL
Membre



Grégory BETTA
Membre



Annie COHEN
Membre



François-Xavier MUNOZ
Membre



Annie SEBAG-DARPHIN
Membre



Eric VAN THEMSCHE
Membre



Sandrine GACHE-BARTOLI
Membre



Guillaume DEFFONTAINES
Membre

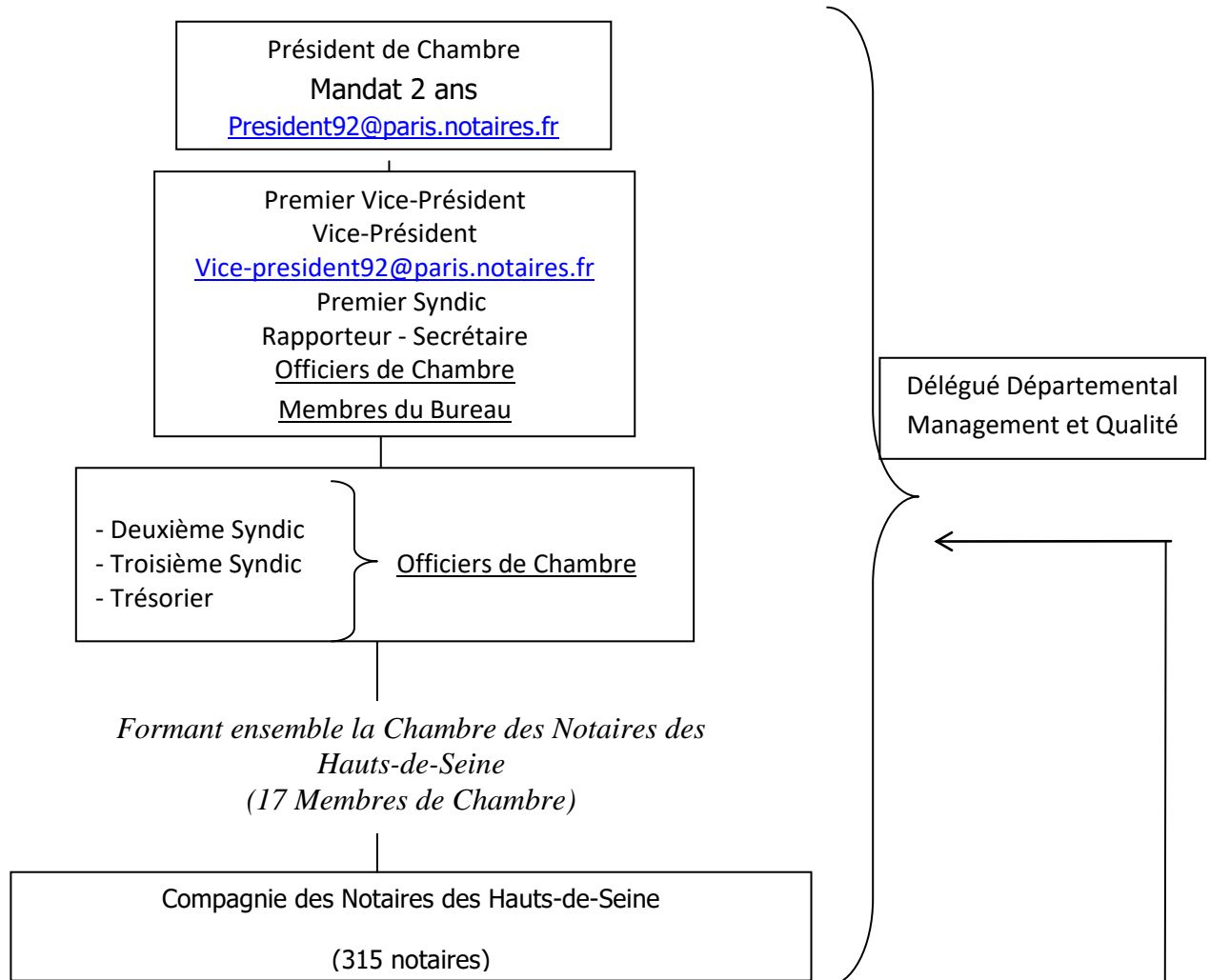
Chiffres clés de l'activité du notariat des Hauts-de-Seine

Le notariat dans le département des Hauts-de-Seine, ce sont :

- 316 notaires dont 157 professionnels libéraux,
- L'âge moyen est de 43 ans,
- 981 collaborateurs, soit avec les notaires eux-mêmes, plus de 1 277 personnes pour assurer le service public notarial,
- 79 Offices et 2 bureaux annexes soit, avec la Chambre, un total de 82 points d'accès au droit répartis sur 36 Communes, assurant un maillage territorial de la totalité du département,
- En 2018, les notaires des Hauts-de-Seine ont établi 71 067 actes et 4 654 déclarations de succession,
- En 2018, sont collectés gracieusement par les notaires des Hauts-de-Seine au profit de l'Etat et des collectivités territoriales :
 - La contribution de sécurité immobilière s'élève à 42,42 millions d'euros
 - La part d'impôt sur le revenu correspondant à la taxation des plus-values immobilières se monte à 49,8 millions d'euros
 - Le montant des droits de mutations à titre onéreux (taxe départementale de publicité foncière) : 593,21 millions d'euros
- 10 notaires exercent une activité d'enseignement dans les Universités de Nanterre, Sceaux et Paris II,
- 8 notaires sont médiateurs professionnels, dans le Centre de Médiation des Hauts-de-Seine,
- Dans le cadre de la politique d'accès au droit, les notaires des Hauts-de-Seine offrent leur conseils en participant à différentes manifestations, telles que les Salon du Mariage et du Pacs, Campagne d'Information sur les droits des familles, Salon de l'immobilier, Rencontres Notariales, Forum métiers, Forum séniors, Ateliers d'informations en Mairie sur le mariage ou sur la création et la transmission d'entreprise auprès de la Chambre de Commerce et d'industrie et la Chambre des Métiers des Hauts-de-Seine.
- Les Notaires des Hauts-de-Seine assurent des permanences notariales au sein des Points d'Accès au Droit, Relais d'Accès au Droit, et Maisons de Justice et du Droit du Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Hauts-de-Seine,
- 5,5 millions de visites à ce jour sur le site des notaires du grand paris <http://notairesdugrandparis.fr/fr> et consultez le site www.notaires92.fr
- 73% des études des Hauts-de-Seine sont engagées dans une démarche Management-Qualité,
- 26 % du total des études des Hauts-de-Seine sont certifiées ISO 9001.
- 97 % des offices de la Compagnie utilisent l'Acte Authentique Electronique.
- 86% des études92 sont équipées en visioconférence

ORGANIGRAMME

CHAMBRE DES NOTAIRES DES HAUTS-DE-SEINE ET SES SERVICES



Services Administratifs de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine. Chambre.92@paris.notaires.fr

